



Paieement d une prestation

Par **masterpact**, le **01/03/2014** à **12:26**

Bonjour,

Suite a un dégât des eaux sur un mur extérieur (identifié lors d un chantier de ravalement), le syndic a imputé ce dégât des eaux sur mon appartement.
Aucun expert n est venu pour valider ou invalider ce dégât des eaux.

La seule chose a été de mandaté une Sté " en recherche de fuite" pour identifier d ou provenait la fuite.

Malgré cette intervention, cette Sté a émis des hypotheses sans pour autant déterminer l origine du dégâts des eaux.

A ce jour et depuis, un an le syndic me demande de régulariser le montant de l intervention de cette société de recherche de fuite.

J y me refuse.

Ai je tord ou raison?

Quelles sont mes recours?

Prochaine AG: Lundi 31 mars 2014

Je vous remercie de votre aide et de vos conseils.